

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022

OUVERTURE DE LA SÉANCE: 19h

Le quorum est atteint.

- Isabelle BRIVET donne pouvoir à Martine ETCHEVERRY,
- Cécile LARRAMENDY donne pouvoir à Patxi LANS.

La lecture du compte rendu du 20/06/2022 est reportée au prochain Conseil Municipal.

Martine Etcheverry est désignée secrétaire de séance.

1^{er} point – Subvention aux associations 2022

Pour rappel, enveloppe prévue au BP : 105 000€

Monsieur le Maire rappelle l’instruction des demandes de subvention par les différentes commissions et donne lecture des propositions de celles-ci.

Mattin ETCHEVERRY arrive en séance à 19H10.

Kanaldude: Maïtena Diribarne fait remarquer qu’ils sont intervenus pour le SPR, que c’est un outil important qui mérite d’être soutenu.

Gaztexe: Monsieur Le Maire a reçu quelques plaintes de voisins pour des nuisances sonores cet été, il recevra des représentants et soumettra au CM le montant de la subvention par la suite.

Maïtena Diribarne évoque la possibilité de leur allouer un autre local. Monsieur le Maire envisage de leur proposer la salle bleue du Jai Alai.

CIDFF64: Monsieur Le Maire demande que la demande soit d’abord examinée en Commission Egalité Femmes et Hommes.

Total des subventions: 57185€

Vote: 19 VOIX POUR

Voté à l’unanimité

2^{ème} point – Programme Petites Villes de Demain : projet de Revitalisation du Territoire

Pour concrétiser l’engagement des Communes de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, Hasparren, Hendaye, Mauléon et Saint-Palais, de la CAPB et de l’Etat dans le programme Petites Villes de Demain, un projet de territoire décliné en Opération de Revitalisation du Territoire a été élaboré.

Monsieur Le Maire propose de formaliser le principe de l’ORT, qui sera ensuite délibéré en Conseil Communautaire.

Cette ORT doit se matérialisée par deux conventions :

- Une convention dite chapeau présentant le projet à l’échelle de la CAPB (enjeux, objectifs, stratégie), les axes thématiques communs, les secteurs d’intervention et les objectifs principaux en matière de revitalisation,
- Une convention dite fille pour chaque ville lauréate, précisant les actions de revitalisation au niveau des communes.

Maitena Diribarne regrette le manque de concertation avec la population, la faiblesse du volet socio-culturel, l'absence d'actions en lien avec la langue basque et l'absence d'actions en lien avec la transition écologique (seulement reliée à l'Agenda 30).

Mattin Etcheverry regrette le faible poids des cheminements piétons. La mobilité douce n'est pas assez valorisée.

Le Conseil municipal est invité à approuver la convention chapeau et la convention de la commune incluant :

- les orientations en faveur de la revitalisation du centre-ville,
- le périmètre d'intervention
- la liste des projets matures pour l'année 2022

4 abstentions de Maitena Diribarne, Mattin Etcheverry, Isabelle Henry et Xabi Larre.

15 VOIX POUR

Voté à l'unanimité.

3^{ème} point – Square intergénérationnel : sollicitation d'un financement départemental

Monsieur le Maire fait part de l'ouverture par le Département d'un Appel à Projet intitulé Terre de Jeux 2024, susceptible de soutenir le projet de square intergénérationnel.

Il propose de solliciter une aide financière auprès du Département, à hauteur de 30% du coût global, soit 180 000 €.

Vote:

1 Abstention: Xabi Larre Contre: 3 Maitena Diribarne - Mattin Etcheverry - Isabelle Henry

Pour : 15 Voix

Voté à la majorité

4^{ème} point – REGULARISATION FONCIERE

Demande de Michel AHADOBERRY de céder à titre gratuit :

1 m² - parcelle où est implanté un poteau d'éclairage public

8 m² - parcelle où se situe un regard d'eaux pluviales

Vote: 19 voix pour

Voté à l'unanimité

5^{ème} point – DEMANDE D'ANNULATION DE CREANCE

Le Conseil accepte d'annuler une créance en lien avec l'occupation de salles de sport entre 2014 et 2019.

La créance est annulée à hauteur de 3 395,85 € au motif que la débitrice se trouve aujourd'hui dans une situation difficile.

La défenseur des droits en charge de cette demande sollicitait également le remboursement des sommes déjà payées ce que le Conseil Municipal refuse.

Vote pour l'annulation de la créance uniquement: 19 voix pour

Voté à l'unanimité

6^{ème} POINT – SIVOS de Garazi – modification des statuts

Changement d'adresse du siège social : de la mairie à l'école publique

Vote: 19 voix pour

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Buru Beltza:

Projet de revaloriser la filière Têtes Noires, Monsieur Le Maire leur a proposé d'affiner leurs fromages dans les souterrains de la Citadelle.

Consultation du Département pour une étude sur le désengorgement de l'agglomération de SJPP

Collectif Bide Berria : initiative d'un collectif citoyen qui a mis en ligne une pétition.

Don de panneaux sur la diaspora basque : suite à la Journée de la Diaspora Basque, le gouvernement Basque a donné à la ville de SJPP l'exposition

La secrétaire,

Martine Etcheverry